

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 8

Artikel: Les Egyptiens : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182728>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

quand bin on sé plieint, on n'est jamé accuta dè nion. Ye saillo dè tsi ion qu'est onna rude bouriâ, mè dèvesâi onna dizanna dè dzornâ et sâ-tou coumin m'a payi ?

— Na !

— Eh bin ! ie m'a fotu onna treimpa dè la metsance, et portant ne l'avé pas mretâ ; l'est tot bounameint po gâgni l'ovradjo que l'ai yé fê. Yé du m'ein allâ lè larmès âi ge, sein pouâi férè rapetassi mè solâ, assebin te vâi bin que su dobedzi dé martsu su lè z'eimpègnès po ménadzi lè semellès. Enfin ye faut s'ein vairè dâi totè rudès dein cé pays.

— Coumeini, cllia bouriâ t'a payi dinsè ! dese lo mécanicien, que lo sang l'ai montâvè dè colère à la tête ; eh bien l'ai vu allâ, quand même ne sù pas martsau ; l'est bin lo diabllio s'on ne pâo pas férè ouna freppa dè tsai ! Yo que restè ?

— Oh ! ne l'ai va pas, te tè faré esterminâ pè cé monstre que fâ onna pota tot coumeini clliau Pé rodzo qu'on vâi su lè lâivro.

Chéret que l'ai vu alla ! n'aussé pas pouaire ; yé apprâi la gymnastique à Losena ein passeint me n'écoula dé vortigeu et mè fotto pas mau dè li ; que l'ai vignè vâi !

L'est bon. Noutron n'ajusteui apré avâi de : à revarî ! à l'ovrâi martsau, va plie llien et sè peinsâvè : Sarâi bin on Gargantuâ que l'ai vu alla, quand bin ne su pas dè sa partia. L'ai ya prâo dè clliau martsau que vignont travailli su la mécanique et lè maiâs ne font pas tant d'histoirès po lè preindrâ.

Enfin l'arrevè dein on veladzo iô l'ai iavâi onna fordze et d'après cein que l'autro l'ai iavâi de, cein devesâi êtrè quie.

— Bondzo monsu lo martsau, que dit ein eintreint, ai-vo dè l'ovradzo por mè ?

— Oh qué oï ! quand volliâi-vo coumeinci ?

— Dè suite, s'on vâo !

— Ai vo dinâ ?

— Na ! né onco rein medzi vouai.

— Eh bin ! l'ai ya onco on resto dè soupa, veni lo medzi d'âvant dè coumeinci.

Vo pâodè craire diéro noutron coo étai conteint d'allâ sé mettrâ à trabllia. Assebin la soupa l'ai passa et lo pan ! pour'ami ; l'en copavè dâi boncons dè duè livrâs et tot cein partesâi avau lo cornet ; l'avâi onna fan dè quattro affamâ.

Quand sè fut bin repessu, ye retornè à la fordze, retrussé sè mandzè et sè cratchè su lè mans. Ye comptâvè terraudâ dâi crampons dè tserretta, et ye fut bin motset quand lo maître l'ai dese que faillesâi fordzi dâi fai dè mulet. Ma fai n'avâi jamé fordzi et n'étai pas que tant bin à s'n'ése quand bin l'avâi bin dinâ.

Adon lo maître l'ai dit dè coumeinci la tsaude, mâ pè politesse l'autro refusè et repond : ye fierri devant. Lo maître preind lo fai tot rodzo et l'apportè su la bigorna et patin, patâ, noutron compagnon sé met à rollhi avoué son battéran, tantout dessus lo fai, tantout su lè pinces dâo maître, tantout su l'einclienna, se bin que lo fai fut manquâ.

Vo z'arai faillu vaire lo maître, dein quinna fureur

sè mette, ye fote via lo fai et sè préparavè à châotâ su l'ovrâ ein deseint : Bougro dè toutou, té atant martsau quâ lo maire dè la coumouna, t'a volliu robâ ton dinâ ; ye vé tè bailli à soupâ...

— Oh ! oh ! halte ào fallot, dese l'ajusteui, né pas mè fan, mâ veni pi ! » Et tandis que lo martsau l'ai châotavè dessu, l'autre l'eimpougne pè lo maitin dâo coo et d'na man l'ai attrapé la piota, lo virè bas dein l'audze et l'ai fot onna dédzallâie n° ion.

— « On m'a de que te fasâi dinsè à tè z'ovrâi po paîmeint, que l'ai dese onco, yé volliu tè bailli ouna leçon ; ora tatse d'ein profita... Adiu... »

Et ye s'ein alla.

Les Egyptiens

sur les bords du Léman.

III

Le voyage de Victorine. — Les chevaliers qui emmenaient Victorine firent une petite halte au château du Rosay, peu distant de celui de Bursinel. En repartant on plaça la prisonnière dans une litière, soit pour la soustraire aux regards, soit pour lui épargner la fatigue d'une longue course à cheval. Mais on hâta la marche autant que possible, et l'on prit la route de La Sarraz. Longtemps avant d'y arriver, nos chevaliers furent rejoints par ceux qu'ils avaient laissés près de Bursinel. Victorine s'étant aperçue de leur arrivée, demanda en grâce des nouvelles du jeune voyageur. Un des chevaliers qui avait traité avec Edouard, et qui paraissait plus doux que les autres, la mit au courant de ce qui s'était passé. Victorine se sentit soulagée d'un poids énorme et espéra même recouvrer sa liberté. Michel Mangerot dit au chevalier :

— Vous avez engagé votre parole d'honneur, nous la respecterons. Puis, murmurant entre ses dents, il ajouta :

— Nous aurons des égards pour cette belle poupée, tant qu'elle sera entre nos mains ; mais ce soir elle n'y sera plus, et je connais trop La Baume, évêque de Genève, pour craindre qu'il la réclame, à moins qu'il ne la confisque à son profit.

A quelque distance de là, on rencontra une autre litière ouverte, dans laquelle était un moine à face rebondie, mollement étendu sur des coussins, et escorté par une petite troupe de cavaliers. Un beau cheval gris était mené à la main par un valet, ainsi que deux ou trois mulets chargés de coffres assez pesants. Les chevaliers reconnaissent aussitôt le porteur des indulgences du pape et les coffres qui renfermaient l'or et l'argent remis par les fidèles pour prix de ces morceaux de parchemin. Mangerot s'adressa au moine :

— Il paraît, mon révérend père, que vous continuez à faire bonne quête et à vous enrichir.

— Cela est vrai, mon fils ; mais par l'assistance de Dieu et la bénédiction du pape, nous enrichissons bien davantage les pauvres pécheurs auxquels nous accordons la rémission des péchés. Peut-être, mon fils, auriez-vous besoin vous-même de notre secours ?

— Mon révérend père, j'aimerais mieux vos coffres que vos parchemins.... et permettez-moi de vous le dire, vous possédez là un bien beau cheval.

— Mon fils, ce cheval est le prix d'une bulle d'indulgence qui a sauvé les âmes d'une compagnie d'infanterie composée de 500 hommes, celle du capitaine, toutes celles de ses ancêtres, et enfin celles des habitants d'une terre dont cet homme pieux est seigneur.

— Ah ! j'en ai entendu parler ; il s'agit du capitaine Von-Stein, seigneur de Belp. Ce bon Bernois est aussi fou que mon camarade d'Arnay d'Orbe, qui a payé 500 ducats une de vos feuilles dont je ne donnerais pas 5 sous.

— Mon fils, vous ne parleriez pas ainsi si vous pouviez contempler la bénédiction des âmes de tous les Bernois morts

depuis tous les temps, et que nos indulgences ont transportées du purgatoire dans le paradis.

— Oui, oui, mon père, je crois à tout cela comme à l'Évangile ; mais, adieu, poursuivez votre route et soyez content d'être, vous et vos coffres, sous la protection du Saint-Père avec qui nous ne voulons point avoir de procès. Quant à ce beau cheval, il vous est inutile; permettez-moi de vous en débarrasser : je m'en chargerai volontiers pour le prix qu'il vous a coûté et je vous ferai délivrer, au nom de notre confrérie, une bulle d'indulgence pour toutes les escroqueries que vous vous êtes permises dans ce pays. Mais croyez-moi, mon révérend père, n'y restez pas trop longtemps. ... Adieu, l'ami Samson ; n'oubliez pas de baisser pour moi la pantoufle du pape... Adieu ! bon voyage !...

Au milieu de cette tirade ironique, Mangerot avait saisi le cheval par la bride et l'avait entraîné au milieu de sa troupe. Le moine irrité de l'audace du chevalier, mais sentant au fond du cœur qu'il n'avait fait que lui reprendre un bien mal acquis, n'osa pas répliquer ; et il resta longtemps la bouche ouverte et les yeux ébahis, en contemplant la proie qui s'échappait.

En arrivant à La Sarraz, vers le déclin du jour, l'on fit entrer Victorine dans un appartement où des rafraîchissements lui furent offerts. On lui annonce bientôt qu'il faut repartir. Jusque-là son courage s'était assez soutenu, car elle espérait que dès le lendemain au matin elle verrait arriver Edouard avec quelques-uns de ses propres parents apportant une lettre de l'évêque de Genève.

Maintenant elle va faire une route de nuit, et une route dont elle ignore le terme. Il lui semble qu'elle s'éloigne toujours plus de ses amis, qui sans doute vont perdre sa trace ; et le mystère dont on s'enveloppe lui paraît être d'un sinistre présage.

Dans ces tristes pensées, elle conjurait ceux qui l'entourraient de lui dire quelle est sa destinée ; elle n'obtint de ces féroces chevaliers aucune réponse tranquillisante. Au sortir du château, son sang se glaça dans ses veines, lorsqu'à la lueur des flambeaux elle aperçut plusieurs hommes pendus aux arbres de la cour !... Après trois à quatre heures d'une marche silencieuse on arriva dans un vallon où l'on fit halte. A la lueur de la lune, la prisonnière put remarquer un château flanqué de tours, qui couronnait un monticule assez élevé. Victorine demanda si c'était là qu'on la conduisait, et aussitôt on lui répondit qu'en effet elle était au terme de son voyage et que ce château était le château de Lausanne, qu'elle aurait sans doute reconnu sans l'émotion qui la troublait.

Le château de Lausanne ! répétait-elle tout bas, l'habitation d'Edouard..... Il ne peut tarder d'y revenir et me protégera.....

Pendant ces réflexions elle se laisse entraîner vers une petite porte pratiquée au pied du monticule ; mais elle fait observer que ce n'est point l'entrée du château. On lui répond que cette porte ferme sur un escalier éclairé et qui conduira plus vite au bâtiment. Après avoir passé le seuil, Victorine se trouva avec un seul homme dans un souterrain qui n'est éclairé que par une faible lumière. Victorine épouvantée s'élança vers cette lumière éloignée ; elle court, heurte du pieds un obstacle et tombe. Ses mains se portant en avant vont rencontrer la gorge d'une femme étendue le long du mur. Plus vite qu'on ne peut le dire, Victorine a senti qu'elle est tombée sur une femme morte, et sur une femme habillée en homme. L'infortunée pousse un gémissement sourd et s'évanouit.

(A suivre.)

Un membre de l'Assemblée nationale française, M. Lorgeril, vient de proposer un impôt sur les chapeaux tuyau de poêle, qui rapporterait, dit-il, plus d'un million à la France. Il se base sur ce que cette coiffure est le signe de l'aisance. On en peut voir cependant bon nombre de râpés, passant du

noir d'ébène au rouge vif, sur les bords, qui ne paraissent guère couvrir des têtes de millionnaires.

La perception de l'impôt se ferait au moyen d'une estampille collée au fond de chaque chapeau, ce qui rappellerait assez la petite plaque de métal que nous plaçons au collier de nos chiens, pour montrer à l'agent de police que l'animal qui la porte s'est mis en règle avec la loi.

Cette bizarre proposition a inspiré un de nos poètes vaudois habitant Paris, M. A. Brun, qui a bien voulu nous communiquer le morceau suivant :

Grossir les sources
De nos ressources
Par des impôts
Sur les chapeaux ;
C'est une idée originale
Et très morale.
Ainsi soit-il,
Mon bon monsieur de Lorgeril !

Que votre muse
Longtemps l'amuse :
Le Français rit
De tant d'esprit ;
Et volontiers, quand on l'égale,
C'est lui qui paie.
Ainsi soit-il,
Mon bon monsieur de Lorgeril !

Impôt gothique,
Qui le critique
Par-ci, par-là ?
Ceux qu'aveugla
L'esprit pervers de notre époque.
Mais on s'en moque,
Ainsi soit-il,
Mon bon monsieur de Lorgeril !

Que l'estampille
Sur nos chefs brille !
Leur contenu,
C'est l'inconnu ;
Le peuple en vous a la mesure
De sa coiffure ;
Ainsi soit-il,
Mon bon monsieur de Lorgeril !

Un locataire avait dansé toute la nuit sur la tête de son propriétaire. Le matin à 6 heures, celui-ci monte et se plaint avec vivacité.

— Qu'avez-vous ? demande le locataire.
— J'ai... que je n'ai pas dormi de la nuit.
— Ni moi non plus, et cependant je ne vous fais pas de scène.

La chose se passe au Tribunal du district de**
Les assistants faisaient beaucoup de bruit, le président finit par dire :

— Huissier, faites faire silence ; nous avons jugé déjà plusieurs causes et nous ne les avons pas entendues.

L. MONNET.